



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport  
Enseignement obligatoire

**Etablissement primaire Champs-Fréchets / Cointrin**

Président	Didier BONNY, directeur d'établissement
Parents Champs-Fréchets	Mme Christel GALLAY CAUDET Mme Nadine GYGER Mme Barbara ZANOLINI CASTRO M. Martin BERNHARDT
Parent Cointrin	M. Daniel ANTONIETTI
Enseignant-e-s	Mme Marie-Pierre GONDRAND, école de Cointrin Mme Nathalie GRAND-DUNOYER, école des Champs-Fréchets Mme Silvia TEANO, école des Champs-Fréchets
Partenaires	Mme Laure DELIEUTRAZ, représentante de la commune de Meyrin Mme Isabelle CHAMPENDAL, responsable du parascolaire Mme Pascale MATHONNAT, infirmière de l'établissement, membre de l'équipe pluridisciplinaire
Rédaction	Mme Marie-Pierre GONDRAND, enseignante, Mme Alice Trivino, secrétaire de l'établissement
Excusé-e	Mme Alice TRIVINO, secrétaire de l'établissement

COMPTE RENDU – INSTANCE PARTICIPATIVE DU 09.10.2017

Intervenant-e	Principe des instances participatives
D. Bonny	La constitution d'instances participatives au sein des établissements scolaires doit permettre de répondre à l'exigence de la loi sur l'instruction publique (LIP, art. 13, al. 4) qui stipule : "dans le but de renforcer la cohérence générale de l'action éducative menée en faveur des élèves, le département favorise la concertation avec les familles et les autres partenaires de l'école".

	<p>Cette instance participative, anciennement les conseils d'établissement (CoEt), se réunira trois fois par année, soit une fois tous les quatre mois.</p> <p>Les parents présents sont membres du comité de l'APE de Meyrin, élus par leurs pairs et ont donc une légitimité pour représenter les autres parents. Le corps enseignant est aussi représenté par un-e titulaire de chaque école selon un tournus. La commune et le GIAP sont également représentés. D'autres partenaires peuvent être invités selon les sujets abordés.</p>
	Point de situation sur la rentrée scolaire 2017-2018
D. Bonny	<p><u>Cointrin</u></p> <p>Les nouveaux élèves ont été annoncés là où on ne les attendait pas, soit à Cointrin avec 9 arrivées réparties essentiellement en 1P et 7P. On compte ainsi 105 élèves à cette rentrée.</p> <p>Au vu des effectifs, M. D. Bonny a obtenu de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), un 25% supplémentaire d'appui pour l'année. Avec la construction de nouveaux immeubles dans le quartier, on peut s'attendre à d'autres arrivées en cours d'année.</p> <p><u>Champs-Fréchets</u></p> <p>Effectif plutôt stable avec à ce jour 324 élèves. Ouverture de trois nouvelles classes en prévision de l'arrivée de nouveaux élèves du quartier des Vergers. Nous avons ainsi le plaisir d'accueillir cinq nouvelles titulaires, deux titulaires en 6P, une en 8P et un duo 1P-2P.</p> <p>Contrairement à ce que l'on pouvait imaginer, il n'y a eu aucune arrivée d'élèves du nouveau quartier des Vergers à cette rentrée. Les élèves qui y ont déménagé, mais qui étaient scolarisés sur Meyrin, sont restés dans leur école respective pour une année, ce qui évite ainsi deux changements consécutifs. Ces élèves, tout comme les 39 actuellement scolarisés à Champs-Fréchets, rejoindront l'école des Vergers à la prochaine rentrée.</p> <p>Au vu du nombre important d'élèves, il a été décidé que deux enseignants par cycle surveilleront dorénavant les récréations.</p>
I. Champendal	<p>Le GIAP accueille en moyenne par jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Champs-Fréchets, 155 élèves pour le repas de midi et 65 le soir. Deux personnes supplémentaires ont été engagées.</li> <li>• Cointrin, 35 à 40 élèves pour le repas de midi et 20 le soir.</li> </ul>

Evénements prévus au sein des deux écoles pour 2017-2018	
D. Bonny	<p><u>Champs-Fréchets</u></p> <p>17.10.2017 : Cérémonie de la Charte sous le signe "Une école heureuse, qu'est-ce que c'est ?" Les parents sont invités pour partager un goûter dès 15h00 après avoir écouté des chants dédiés à cette charte.</p> <p>12.12.2017 : - Fête de l'Escalade, les enfants fêteront cet événement durant la journée avec différentes animations. - Marché de Noël, parents et enfants seront conviés pour ce moment magique entre 18h00 et 20h00. L'APE tiendra un stand dans un des chalets qui seront placés à l'extérieur dans le préau de l'école.</p> <p><u>Cointrin</u></p> <p>05.09.2017 : A eu lieu le traditionnel apéritif de rentrée pour les élèves et les parents.</p> <p>12.12.2017 : Fête de l'Escalade (après-midi)</p> <p>19.12.2017 : Spectacle de Noël (14h00 pour les aînés et 19h00 pour les parents)</p> <p>05-09.02.2018 : Semaine de l'amitié</p> <p>15.06.2018 : Kermesse</p> <p>21.06.2018 : Rallye (après-midi)</p> <p>(date à définir) : Semaine à thème</p>
Gestion des conflits récurrents entre enfants au parascolaire (APE Champs-Fréchets)	
I. Champendal	<p>Comment le parascolaire agit-il quand il y a de graves problèmes de comportement ?</p> <p>En cas de problème grave, Mme I. Champendal établit un rapport qui est transmis à sa direction. Cette dernière prend la décision d'exclure temporairement, voire définitivement pour des élèves de 8P.</p> <p>Pour les plus jeunes, Mme I. Champendal rencontre les enfants, les parents et les animateurs de l'équipe.</p> <p>Il est important que les parents communiquent avec les animateurs. Ces derniers en informent ensuite la responsable de secteur.</p> <p>A rappeler, que les animateurs du GIAP s'occupent uniquement des enfants inscrits au parascolaire, mais tous les autres enfants peuvent fréquenter le préau. A constater que les enfants perturbateurs au parascolaire le sont également à l'école.</p>

	<p>Dans tous les cas, les animateurs interviennent et sont présents pour gérer les situations de conflits.</p> <p>Le GIAP entretient un lien étroit avec l'école. Elle fait d'ailleurs partie du comité de pilotage « école inclusive » qui se réunit toutes les six semaines et collabore avec l'équipe pluridisciplinaire pour trouver des solutions ensemble.</p>
	Patrouilleuses scolaires
APE	<p>Une demande de l'APE avait été faite auprès de la commune pour l'octroi d'une patrouilleuse au rond-point situé au carrefour de l'avenue Louis-Rendu et de la rue des Vernes afin de sécuriser le trajet de l'école pour les élèves venant du nouveau quartier des Vergers jusqu'à l'école des Champs-Fréchets.</p> <p>La demande a été acceptée, mais ni l'APE ni l'école n'ont été averties.</p>
	Circulation autour de l'école de Cointrin
APE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone villa à 30 et donc pas de passage à piétons, mais quelques dos d'âne. Toutefois les véhicules roulent trop vite</li> <li>• Passage à l'avenue Louis-Casaï, attente trop longue et feu vert trop court.</li> </ul>
Commune	Mme L. Delieutraz va transmettre ceci à la police municipale. M. D. Antonietti sera informé de la suite.
	Prochaine rencontre fixée au lundi 5 février 2018 à l'école de Cointrin